

Le Mirevalais

Magazine d'informations municipales



CADRE DE VIE

La création de jardins familiaux en gestation au chemin de la Blanquette

ENFANCE - JEUNESSE

Le Conseil Municipal des Jeunes au Sénat et à l'Assemblée nationale

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Maupas / Gambetta : 1^{ère} tranche terminée



DÈS LE 8 JANVIER 2024
OBTENEZ GRATUITEMENT VOTRE

SAM'Pass

**Vous habitez le territoire
de Sète agglomération méditerranée,**

*simplifiez votre quotidien et profitez
de **réductions, bons plans et avantages**
sur votre territoire !*

L'Application SAM'Pass :

Accédez à toutes les informations sur les services et
promotions exclusives grâce à l'application SAM'Pass.
Disponible sur l'AppStore, Google Play et sur
sampass.agglopoie.fr, elle est votre compagnon idéal pour
exploiter au mieux votre SAM'Pass.



MOBILITÉ, CULTURE, SPORT & LOISIRS





Retrouvez-nous
sur notre site
www.ville-mireval.fr



Suivez-nous
sur Facebook
@Mireval34110

Directeur de la publication

Christophe Durand

Rédacteur en chef

Damien Daurès

Conception graphique

Damien Daurès

Comité de rédaction

Christophe Durand,

Damien Daurès,

Manuela Amiard,

Nathalie Asselin,

Jacques Dalbin,

Richard Descoux,

Catherine Saint-Ellier,

Jean-Pierre Demolière,

Élodie Saos,

Delphine Agez



Christophe Durand

Maire de Mireval

9^e Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée

Vœux de paix pour 2024

À l'occasion de ce premier bulletin de l'année 2024, qu'il me soit donné l'occasion, pour celles et ceux que je n'ai pas eu le plaisir de croiser, d'adresser mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels ou associatifs.

En cette nouvelle année, nourrissons l'espoir que 2024 soit une année où la paix, la compréhension et le respect règnent sur notre monde.

J'adresse tous mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui, dans leurs activités et leurs responsabilités, professionnelles ou associatives, animent notre village, concourent à sa vitalité et au bien-être des Mirevalais. Ils donnent du prix à la vie locale, à laquelle chacun doit avoir part. Je remercie les bénévoles pour leur implication, leur générosité et leur sens du service auprès des autres.

Je rends hommage au personnel des services communaux, au personnel des services publics engagés (gendarmerie, police municipale, pompiers) qui assurent les missions d'intérêt général et par là même qui veillent au bien vivre et à notre sécurité.

Que cette nouvelle année vous soit douce et heureuse !

ADIEU HENRI FABRE



Le 15 octobre dernier, la Ville de Mireval perdait un de ses illustres représentants en la personne d'Henri Fabre. Passé le temps de l'émotion, Mireval se devait de rendre hommage au personnage public qu'il était ainsi qu'aux actions qui portent sa marque.

Élu pour la première fois lors des élections municipales de 1977 aux côtés de Louis Huillet, Henri Fabre restera engagé pour son village durant 4 mandats, dont 2 en tant qu'adjoint.

Principal initiateur du Corso de Mireval, qui demeure-

ra un rendez-vous majeur des festivités mirevalaises pendant plus de 20 ans, Henri est également en lien direct avec la création du comité des fêtes, qui demeure encore à ce jour au cœur des animations municipales.

Grand amateur d'art, Henri Fabre a su faire souffler sur Mireval un vent chargé de culture en tout genre. Les journées de l'artisanat, la Rabelaisienne, sont des exemples qui ont compté dans la vie du village, et qui lui ont offert un rayonnement à travers l'ensemble du territoire.

L'implication d'Henri Fabre se reflète jusqu'à l'actualité de Mireval. En effet, les travaux de création d'un giratoire qui ont commencé à l'entrée Est du village, sont le fruit d'un travail entamé en 1994 sous l'impulsion, notamment d'Henri Fabre.

Avec la disparition d'Henri Fabre, la Ville de Mireval perd l'un de ses plus passionnés défenseur et représentant, et voulait lui rendre cet hommage.

Le 7 janvier dernier, Christophe Durand, maire de Mireval et ses conseillers municipaux présentaient leurs vœux de bonne année aux Mirevalaises et aux Mirevalais réunis au Centre Culturel Léo Malet.

Une cérémonie traditionnelle en compagnie des élus du conseil municipal des jeunes, en présence de nombreux élus de Sète agglomération ainsi que du conseiller départemental Jean-Franck Cappellini et de Sylvain Carrière, député de l'Hérault. L'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de se projeter sur les mois qui arrivent.

BILAN DE L'ANNÉE 2023

L'aménagement de l'esplanade Louis Huillet, commencé en 2022, a pris fin en décembre 2023 avec l'installation de la police municipale dans ses nouveaux locaux. Un emplacement idéal pour ce bâtiment, facile d'accès, proche d'un parking de 70 places. L'inauguration officielle, non encore programmée, ne saurait tarder.

Autre aménagement en 2023 : celui de l'avenue de Maupas/Gambetta. La première tranche, celle de l'avenue Gambetta, vient de se terminer. La voirie a été requalifiée, permettant ainsi aux piétons et aux cyclistes de circuler en toute sécurité, dans un cadre joliment équipé de végétaux adaptés à notre environnement.

Les 22, 23 et 24 octobre dernier, Christophe Durand, et Nathalie Asselin - son adjointe déléguée à l'égalité des chances, aux affaires scolaires, à l'en-

fance, jeunesse et parentalité, ont eu l'honneur d'accompagner les élus du conseil municipal des jeunes à Paris afin de visiter les deux institutions de notre République que sont le Sénat et l'Assemblée Nationale. Accompagnés de deux animateurs du service jeunesse, les jeunes mirevalais garderont un très bon souvenir de ce périple riche en découverte. La Ville de Mireval remercie particulièrement le député Sylvain Carrière et le sénateur Hussein Bourgi pour leur accueil et leur disponibilité.

En 2023, les *Estivales* de Sète Agglopol Méditerranée n'étaient pas au programme des festivités, elles se déroulaient chez nos voisins vicois. Pourtant, suite à une demande de quelques viticulteurs frustrés de ne pas fêter notre élixir, le 1^{er} festival du muscat a été mis sur pied. Au vu du succès de fréquentation, la question de pérenniser cette fête se pose aujourd'hui...

2023 aura également acté le retour à la déchetterie de Villeneuve-lès-Maguelone. Après plus de deux années de discussions et de tractations, les services de Sète Agglopol, les élus vicois et mirevalais ont réussi ce retour.

Le premier festival des commerçants s'est tenu durant le mois d'octobre 2023 sous l'égide de Sète Agglopol et sa



direction développement économique. Cet événement a servi de tremplin pour les associations des commerçants et artisans vicois et mirevalais. Tant et si bien qu'il a été décidé de fusionner ces deux entités pour n'en faire qu'une. Il faut reconnaître qu'il est très difficile de faire vivre une telle sorte d'association. Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.

Autre événement festif qui fut également une première en cette fin d'année 2023 : le marché de Noël, la retraite aux flambeaux et la parade qui l'a accompagnée. Des festivités organisées en collaboration entre le comité des fêtes et la municipalité. A voir le succès populaire, nul doute du renouvellement de cette manifestation, pour le plaisir des plus grands comme des plus petits.

DES PERSPECTIVES POUR 2024...

Après la première tranche avec l'avenue Gambetta, place à la deuxième avec l'avenue de Maupas dont les travaux sont programmés pour ce début d'année 2024 : requalification de la voirie, aménagement d'un piétonnier, d'une





MIREVAL

DES MEILLEURS VOEUX

piste cyclable, de places de stationnement, dans la continuité de la première tranche. Les travaux de la troisième et dernière tranche se feront en 2025.

Dans le but d'aménager les accès au parking de l'esplanade Louis Huillet et au poste de police, la réfection du chemin du Moulinas (voirie, piétonnier) est également programmée.

La sobriété énergétique est un des trois piliers de la transition énergétique. C'est un projet collectif, indispensable à la réussite de la transition écologique. La Ville y songe et les élus agissent : une charte des écogestes a été actée entre les différentes associations de la commune avec pour chacune d'entre elles un référent désigné. En 2021, Mireval était précurseur sur l'extinction de l'éclairage public. À ce jour, 265 communes sur les 342 communes que compte le département ont adopté l'extinction ou sont en expérimentation. Enfin au côté de Thau Energie citoyenne, la Ville a lancé un programme de pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux (halle des sports et complexe sportif en

priorité puis groupe scolaire). Le nouveau poste de police, de par la pose de panneaux, est autonome. Le futur local des festivités le sera également.

Les travaux concernant la construction du local des festivités débuteront dans la seconde partie de l'année. Les démarches administratives pour choisir le bureau d'études vont être lancées très prochainement. Démarches qui vont certainement prendre du temps.

Au niveau du groupe scolaire, une réflexion est en cours sur un projet de rénovation dans le but d'optimiser les conditions d'accueil et de travail. Des études topographiques ont été réalisées. Des premières projections nous ont été proposées. Sur ce point encore, la Ville avance très sereinement.

Le sujet des jardins familiaux revient avec une belle opportunité à saisir. Si le terrain a été trouvé, il reste à réaliser quelques études de faisabilité technique (analyse des sols entre autres) et financière (recherche de financement du projet). Une enquête d'opportunité et un sondage auprès de la population sont glissés dans les pages de

ce bulletin. Enfin, si ce projet semble réalisable tant techniquement que financièrement, la Ville devra compter sur la concertation et la participation de toutes et tous.

Des projets immobiliers sont actuellement en train de voir le jour sur le territoire de la commune : résidence enclos d'Almérás, projet Pierreval, projet SCI Cotter, projet Orpi et la résidence Le sonnet d'Eulalie, soit plus de 100 logements qui sont en cours de construction. Des projets qui vont apporter une capacité en logements supplémentaires non négligeable. Bien évidemment, les logements sociaux ne seront pas oubliés puisque, par exemple pour la résidence le sonnet d'Eulalie, la Ville a souhaité y intégrer 40% de logements sociaux.

...ET POUR LES ANNÉES SUIVANTES !

Depuis juillet 2023, les travaux de la desserte de Mireval ont débuté. Ces travaux sont financés à 100% par le conseil départemental. Ils devraient se terminer en avril 2025. Encore une bonne année et les accès à notre village seront complètement sécurisés.

Au fil du temps, pour le bien commun, les élus Mirevalais s'attèlent à investir afin de faire vivre notre commune au mieux. Cela passe par une gestion sereine des deniers publics, une certaine rigueur, sans augmentation des taxes, qui devrait permettre d'assumer la continuité des investissements.

Les aménagements de l'esplanade Louis Huillet avec le poste de police, l'avenue Gambetta, l'avenue de Maupas, le rond-point de la RD 612 vont venir d'ici peu embellir et surtout sécuriser les 4 entrées principales. C'était aussi un objectif que la majorité municipale s'était fixé.

La Ville de Mireval, Christophe Durand son maire, et l'ensemble du conseil municipal, souhaitent à toutes et tous une belle année 2024. ●

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN VISITE À PARIS

Après 2 années scolaires bousculées par la pandémie, les élèves ont retrouvé les bancs de l'école le 2 septembre dernier. Une rentrée presque normale en ces temps de crise sanitaire, alors que de nombreux travaux ont été effectués sur l'ensemble du groupe scolaire tout au long de l'été.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus à Paris en train du 22 au 24 octobre dernier accompagnés par les animateurs référents CMJ, Christophe Durand, Maire de Mireval et Nathalie Asselin, adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse. Au programme de ce séjour intense, ils ont visité le Sénat, en présence du sénateur Hussein Bourgi, puis ont échangé et partagé un déjeuner avec lui. Durant cette même journée, ils ont pris la direction de la Tour Eiffel afin de voir Paris de haut.

Le lendemain, ils avaient rendez-vous avec Sylvain Carrière, député de l'Hérault, pour une visite guidée de l'Assemblée nationale : hall d'accueil,

salles de travail, salle des pas perdus, jardins extérieurs, cour d'honneur et enfin, le fameux hémicycle. Que de beaux souvenirs et une belle expérience pour nos jeunes à raconter et à commenter!

Le séjour s'est terminé par une balade du côté du quartier Montmartre avant un dernier détour par l'auberge de jeunesse, pour finir par récupérer les valises et se rendre à la Gare de Lyon. ●



FORTE FRÉQUENTATION POUR LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

L'année 2023 a été marquée par une forte fréquentation sur l'ensemble des structures gérées par le SEJM : accueils loisirs périscolaires, extrascolaires, club ados et la ludothèque.

L'accueils de loisirs périscolaires a accueilli tous les jours : 70 enfants les matins, 190 enfants les midis et 60 enfants le soir (maternelle et élémentaire).

Concernant l'accueil de loisirs extrascolaires (vacances), il est à noter le fort engouement des familles dès l'ouverture des inscriptions, avec en moyenne 50 enfants inscrits par période de vacances.

Pour le club ados, si une baisse de fréquentation est palpable les mercredis, elle est en revanche en nette augmentation lors des vacances : en moyenne, 25 jeunes participent aux activités et aux sorties. Durant les vacances d'été, ce sont 60 jeunes qui ont été accueillis.

La ludothèque est une structure très appréciée par les familles et enfants avec une vingtaine de personnes tous les soirs. Les assistantes maternelles de Mireval et les enfants dont elles ont la charge, se retrouvent tous les mardis et jeudis matin. Un roulement a été mis en place, permettant d'accueillir 30 personnes. ●





LA CRÉATION DE JARDINS FAMILIAUX EN GESTATION

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie, la Ville souhaite développer une démarche environnementale et citoyenne permettant aux Mirevalaises et aux Mirevalais d'améliorer leur pouvoir d'achat par la création de jardins familiaux. Ces jardins seraient situés sur une parcelle d'environ 4 500 m² du côté du Chemin de la Blanquette.

Les Mirevalais bénéficiaires de ces parcelles potagères pourraient y cultiver des fruits et légumes afin de satisfaire leurs besoins propres. Ces jardins seraient gérés et animés par une association type Loi 1901.

La mise en œuvre d'un tel projet pourrait se réaliser selon 5 grandes étapes :

- 1.** Réaliser un état des lieux (études de sols...) et recenser/définir le besoin (enquête d'opportunité) ;
- 2.** Mener une réflexion sur le projet en concertation (mise en place d'un Comité de Pilotage, d'une commission de travail dédiée, réunions publiques...) ;
- 3.** Créer l'association chargée de la gestion et de l'animation des jardins ;
- 4.** Réaliser les travaux d'aménagement du site ;
- 5.** Attribuer les jardins.

Dans un premier temps, la municipalité,

soucieuse d'établir un projet réaliste et adapté aux besoins des Mirevalais, lance une enquête d'opportunité auprès de la population (formulaire joint à cette publication).

Les réponses devront parvenir en Mairie sous format papier ou dématérialisé (site internet, application) pour le vendredi 1^{er} mars 2024 au plus tard.

Si vous êtes intéressé(e)s pour participer activement à ce projet, veuillez-vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

Pour que ce projet soit une réussite, Nous comptons sur vous ! ●



ATTENTION AUX MURS NON CRÉPIS

En déambulant dans notre beau village, les promeneurs sont régulièrement confrontés à des murs de propriétés non enduits. Des manquements illégaux qui interpellent.

Si le côté (in)esthétique de ces murs non crépis peut être sujet à débat, il semble en revanche utile de noter que cette pratique a tendance à déprécier la valeur totale du bien construit. De plus, cette absence d'enduit entraînera inévitablement une dégradation physique du mur qui n'est ni protégé, ni étanche. La Ville de Mireval rappelle enfin que cette absence de crépi est tout simplement illégale.

UNE INÉGALITÉ À PLUSIEURS NIVEAUX

Une pratique effectivement illégale aux yeux du code de l'urbanisme qui astreint tout propriétaire à crépir sa façade et son mur de clôture dans l'année qui suit sa construction.

Des règles reprises dans le Plan Local d'Urbanisme de Mireval qui prévoit que les clôtures ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur et doivent obligatoirement être enduites sur leurs deux faces en cas de clôtures maçonnées.

L'ensemble de ces dispositions sont rappelées dans l'arrêt de permis de

construire accordé par la mairie. Tout pétitionnaire se doit donc de réaliser sa construction conformément aux prescriptions du permis de construire.

QUELLES CONSÉQUENCES AUX MANQUEMENTS ?

La mairie peut refuser votre Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) en cas de murs non crépis, et celle-ci est demandée par le notaire en cas de vente.

De plus, la responsabilité du Maire, sous le contrôle du Préfet, l'oblige à veiller au respect des règles édictées en matière d'urbanisme et de sanctionner par une amende qui peut s'avérer particulièrement salée pour les propriétaires récalcitrants.

C'est donc pour éviter ces cas extrêmes que la Ville a décidé de réaliser une grande campagne de mise en conformité de ces murs « *illégaux* » dans une démarche dite « *du contradictoire* ».

Dans un premier temps, assisté de la police municipale, qui a la compétence en

police de l'urbanisme, le pôle Développement Urbain de la mairie va recenser l'ensemble des murs non crépis donnant sur le domaine public.

Dans un deuxième temps, chaque propriétaire recevra un courrier lui stipulant ses devoirs et l'obligation de mise en conformité.

Aux Mirevalais dans cette situation, la municipalité accorde un délai jusqu'à fin décembre 2024 pour terminer leurs murs, soit un peu moins d'un an ce qui semble largement raisonnable. Passé ce délai, la législation sera simplement appliquée.

Merci d'avance de participer à la beauté de notre village, votre village. ●





POINT SUR LES PROJETS IMMOBILIERS EN COURS

Il n'aura échappé à personne, qu'un certain nombre de projets immobiliers sont en train de voir le jour à Mireval. Si le dynamisme du village est devenu une réalité au fil du temps, sa situation géographique en fait une cible de choix pour de nombreuses familles. Ces projets, privés et indépendant de toute volonté municipale, sont sur le point de sortir de terre. Soucieux d'offrir des logements pour toutes et tous, la Ville a su faire entendre sa voix en obtenant plus de 30 logements sociaux.

Alors que les interrogations, légitimes, animent des discussions mirevalaises, la Ville a voulu dresser dans ce bulletin un tour d'horizon de ces nouvelles constructions qui vont voir le jour dans les mois qui viennent. Au total ce sont 5 projets qui sont en cours de réalisation et qui devraient offrir une centaine de logements supplémentaires.

RÉSIDENCE "L'ENCLOS D'ALMERAS"

Ce projet est le plus avancé et devrait être terminé avant l'été 2024.

Ce nouveau lotissement est composé de 20 logements (14 villas type T4 duplex, à la vente, et 6 logements sociaux, locatifs, allant du studio au T2).



LOTISSEMENT PIERREVAL

Ce lotissement a pris du temps pour se lancer, mais les démolitions ont commencé. Le projet comporte 13 villas

mitoyennes, du T3 au T4, ainsi que 9 logements locatifs intermédiaires, et 4 logements locatifs sociaux.

La fin des travaux est estimée aux alentours de la fin 2025.

PROJET SCI COTTER

Construction de 5 lots en R+1 allant du T2 au T4. En cours de construction, certains appartements sont terminés.

LOTISSEMENT ORPI

Petit lotissement composé de 5 terrains viabilisés à faire construire. La viabilisa-

tion est terminée, les parcelles sont à la vente.

RÉSIDENCE "LE SONNET D'EULALIE"

C'est le plus gros des projets à venir. Le Sonnet d'Eulalie est un ensemble de 3 bâtiments rangés en deux blocs parallèles, situés à l'emplacement de l'ancienne maison de retraite.

Ce projet comprend 59 logements, dont 20 logements sociaux (du T2 au T4). Ils seront en R+2 sur l'avenue de Verdun et en R+1 sur la rue Ronsard. La démolition de l'ancien bâtiment, comprenant une lourde phase de désamiantage, est en cours depuis décembre.

La fin des travaux est estimée pour début 2026.

PLUS DE 100 LOGEMENTS

D'ici 2 ans, ce sont donc plus de 100 logements qui vont sortir de terre. Ces projets, associés au futur rond-point de la RD 612 à l'entrée de village, entraînent une réflexion quant à certaines reconfigurations ou réaménagements du village.

Revoir peut-être des sens de circulations de rues, créer des sens uniques, restructurer les écoles maternelles et primaires, réfléchir à l'intégration des modes de circulations doux (piétons, vélos) comme sur le nouveau tronçon de l'avenue Gambetta, allant de la gare au rond-point.

Si le village évolue, l'ensemble des élus de la majorité veille à conserver tout le cachet et la douceur de vivre qui font le charme de Mireval. ●



RÉFECTION MAUPAS / GAMBETTA

PREMIÈRE TRANCHE TERMINÉE

La refection de l'avenue de Maupas est attendue depuis de longues années. Lancée peu après la rentrée, la première phase s'est terminée fin 2023, dans le respect du planning proposé.

Au vu de l'immensité du chantier de l'avenue de Maupas, la Ville avait décidé d'étaler le budget global sur trois ans. Si les travaux s'étaleront donc jusqu'en 2025, le premier tronçon qui s'étend entre le pont de la gare jusqu'au carrefour angle Gambetta et Maupas est à présent terminé. Une phase délicate à réaliser avec deux points singuliers que sont le pont à circulation rétrécie en limite avec Vic La Gardiole, et le traitement du rond-point de la Croix avec trois axes s'y rejoignant.

Place maintenant à la deuxième tranche, celle prévue en 2024. Ce tronçon partira de ce carrefour Gambetta / Maupas jusqu'au chemin du Port. Les travaux devraient commencer en février, la période de préparation des entreprises est en cours, avec notamment la réalisation des plans d'exécution et l'élaboration du planning.

Ce chantier, comme pour la première phase, se réalise avec plusieurs intervenants :

Le changement du réseau d'eau potable par le Syndicat du Bas Languedoc, le SBL (déjà réalisé), puis l'enfouissement des réseaux secs (comprenant, le remplacement de l'éclairage public avec mise en place de nouveaux candélabres, l'enfouissement des réseaux de télécommunications et du réseau électrique).

Enfin viendra le temps de la réalisation des travaux de voirie, avec busage et comblement d'une partie des fossés, modification des chaussées et talus pour la création d'une voie à double sens de 5,50m de large avec un trottoir d'un côté, une voie mixte vélos/piétons de l'autre, et des zones de stationnements.

Ces travaux devraient durer une bonne partie du premier semestre 2024. ●



POLICE MUNICIPALE : À LA RENCONTRE DE PHILIPPE MINELLA

Son visage est bien connu de toutes et tous depuis maintenant près de 20 ans. Arrivé à Mireval en 2004, Philippe Minella, exerce sa fonction de chef de la police municipale avec toujours autant d'envie et de passion.

Les locaux du poste de police, esplanade Louis-Huillet sont encore neufs. Quelques semaines après le déménagement officiel, il faut encore prendre des marques, pour Philippe Minella et ses agents.

À 56 ans, celui qui est aujourd'hui Chef de Service Principal 1^{ère} Classe a débuté sa carrière en 1984 du côté de Beau-lieu-sur-Mer (06), après un bref passage à Rognac (13) il arrive à Mireval en août 2004 où il prend la succession de Loulou Mazas à la tête de la police municipale.

20 ans de service ça compte... et au fil des années, Philippe Minella est tombé

sous le charme de Mireval : *"aujourd'hui j'ai ce village dans la peau"* affirme-t-il. Tant et si bien, que cet infatigable supporteur de l'OGC Nice, vibre à présent en tant que bénévole à l'AS Mirevalaise.

S'il est armé, Philippe n'en reste pas moins un fervent défenseur d'une police de proximité qu'il s'évertue à pérenniser avec l'appui de la municipalité. *"au fil du temps, à Mireval comme ailleurs, le port d'une arme à feu est devenu indispensable pour être pris au sérieux. Beaucoup de gens nous voient encore comme des gardes champêtres, mais nos missions sont très variées"*.

En relation étroite avec la brigade de Gendarmerie de Villeneuve-lès-Maguelone, Philippe et ses trois agents veillent en effet à de nombreuses tâches : de la sécurisation des entrées/sorties d'école

à la police de l'urbanisme, en passant par les enquêtes administratives et toutes sortes d'interventions préventives ou répressives.

"Avec mes agents, nous formons une vraie famille, c'est important de savoir que l'on peut tous compter les uns sur les autres" confie-t-il en indiquant le cadre qui, dans un coin de son bureau, affiche l'ensemble des coéquipiers avec qui il a travaillé, dont les jeunes pour qui il porte une affection presque paternelle *"Je suis particulièrement fier de Théo qui a travaillé dur ces derniers mois et qui vient de réussir son concours de Gardien-Brigadier, la relève est assurée !"* ●

POLICE MUNICIPALE : 4 AGENTS AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS

Depuis début 2024, 4 agents travaillent au quotidien pour assurer la sécurité des mirevalaises et des mirevalais.

Philippe Minella :
Chef de service principal 1^{ère} classe

Armelle Cosson :
Brigadier Chef Principal

Théo Linarès :
ASVP

Virginie Maolet-Caldiès :
ASVP



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La commune de Mireval s'est engagée, par convention, auprès de la Fondation 30 millions d'amis à mener des campagnes de stérilisation des chats errants.

Cette campagne vise à gérer leur population et limiter leur prolifération.

La meilleure des solutions est la stérilisation car elle stabilise automatiquement la population féline.

Pour 2023, la Ville s'est engagée à stériliser une douzaine de chats errants sur la commune.

Les chats sont capturés chez les particuliers nous ayant signalé une présence sur leur propriété, à l'aide de cages adaptées, puis amenés chez un vétérinaire pour être stérilisés et identifiés par puce électronique (au nom de 30 millions d'amis).

Les chats sont ensuite relâchés sur le lieu de leur capture et ont alors le statut de « chats libres ».

Cette opération sera reconduite chaque année. ●



AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

La commune de Mireval a signé une convention avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du bassin de Thau pour les trois années à venir.

Les missions principales du CPIE visent à agir pour la transition écologique :

- Sensibilisation et éducation du public au développement durable
- Accompagnement des territoires à la transition écologique
- Observation et protection de la biodiversité

La première action que la commune de Mireval souhaite mettre en place dès 2024, est la création d'une aire terrestre éducative.

UN PETIT COIN DE NATURE

Ce projet sera mené conjointement avec les enseignants de l'école primaire car il consiste à faire gérer un « *petit coin de nature* », de façon participative par les élèves d'une ou plusieurs classes.

Accompagnés par leurs enseignants et un acteur référent du CPIE, les élèves



auront à étudier cette aire et devront décider des actions à mener pour préserver ce patrimoine naturel.

DÉMARCHE CITOYENNE

A travers ce projet, l'objectif vise à développer les compétences et les notions du programme scolaire et de découvrir leur territoire et ses acteurs.

Par ailleurs, cette démarche citoyenne où les élèves deviennent acteurs, a pour but de :

- Développer l'éco-citoyenneté des plus jeunes à travers d'une approche participative de gestion d'un bien commun,
- Reconnecter les élèves à la nature et favoriser la connaissance et la préservation des milieux. ●



TRI DES BIODÉCHETS : UNE NOUVELLE ÉTAPE DE FRANCHIE

La loi AGEC de 2020 (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) impose, depuis le 1^{er} janvier 2022, aux producteurs, importateurs ou distributeurs de réemployer, réutiliser ou recycler les produits non alimentaires invendus.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, elle demande l'extension du tri aux particuliers, en séparant les produits recyclables des ordures ménagères résiduelles (OMR)

Une nouvelle étape a été franchie le 1^{er} janvier 2024. Depuis cette date, le tri des biodéchets doit être généralisé afin de concerner l'ensemble de la population (professionnels comme particuliers).

QUELS SONT LES BIODÉCHETS À TRAITER ?

Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets

ligneux issus de l'élagage et de l'abatage d'arbres et de haies.

Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Pourquoi engager le tri à la source des biodéchets ? À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés.

OBJECTIFS

- Réduire de 20 % les déchets verts apportés en déchèterie

- Réduire de 50 % les biodéchets présents dans les OMR.

QUELLES AIDES DE SÈTE AGGLOPÔLE ?

Fourniture de composteurs individuels : 04-67-78-55-96 / dechets@agglopole.fr

Pour les habitations collectives et les habitations en secteur urbanisé (centre) : Mise en place d'une aire de compostage partagée (ACP) à la résidence La Devinière en décembre 2023 et au chemin du Moulinas (projet 2024)

Par la suite, une étude de mise à disposition de containers spécifiques (Comme pour le verre) en des lieux stratégiques reste à déterminer. ●



OPÉRATION 8 000 ARBRES : LES PLANTATIONS SE POURSUIVENT

L'équipe municipale reste fortement mobilisée dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la transition écologique...

C'est donc pour la troisième année consécutive, dans le cadre de l'opération « 8000 arbres » que des arbres fournis gratuitement par le Département viennent d'être plantés sur la commune.

A ce jour, ce sont 40 arbres qui ont été plantés à Mireval : 15 en 2021 (érables, tilleuls, micocouliers aux abords du skate-park), 15 en 2022 (érables, tilleuls -quartier des vignes blanches – Point gaz), et 10 chênes verts en 2023 toujours dans le même espace qu'en 2022.

Vingt-cinq arbres ont déjà été commandés pour la fin de l'année 2024 : arbousiers, tilleuls et chênes verts. ●



À LA DÉCOUVERTE DE LA CATHÉDRALE DE MAGUELONE

Début novembre le CCAS a proposé une sortie « patrimoine » aux mirevalais.

Direction Villeneuve les Maguelone. Ce n'est pas loin, certes, mais nous avons pu découvrir ou redécouvrir la Cathédrale de Maguelone. La visite nous a été commentée avec passion et beaucoup de pédagogie par Claire, notre historienne mirevalaise. Elle a réjoui tous les participants.

L'après-midi s'est terminé autour d'une bonne boisson chaude au restaurant des compagnons de Maguelone. ●

ACTIVITÉ MANUELLE & ATELIER BRICOLAGE

Le 7 décembre au local du CCAS un atelier « déco de Noël » a laissé libre-cours aux participantes pour créer des centres de table avec des matériaux de récupération mais aussi des feuillages, des pommes de pin, du bois ramassés dans la nature lors des balades du mercredi.

Des œuvres qui ont servi à décorer les tables du goûter de Noël. Bravo les artistes ! ●



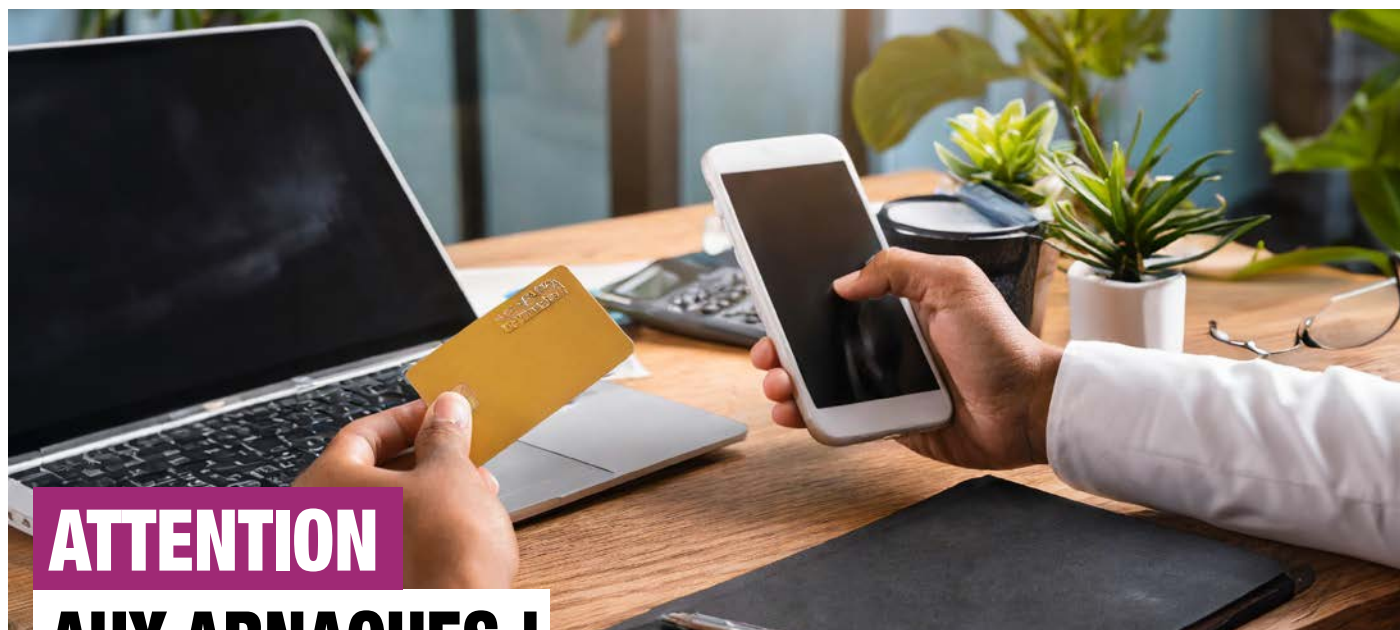
NOËL DES SENIORS



Cette année, pour renouer avec la tradition du partage et de la solidarité des périodes de Noël, le CCAS a offert aux mirevalais de 65 ans et plus un très joli spectacle haut en couleur chant et Danse.

La Compagnie Douce France a fait pétiller les yeux des spectateurs. A l'issue de ce spectacle un goûter gourmand et festif a été servi. Les papilles se sont régalingées de chocolats, petits sablés de Noël, pain d'épices, bûches, pâtes de fruits, clémentines, et quelques bulles mirevalaises...

Un après-midi chaleureux où se sont retrouvés plus de 250 mirevalais dont des résidents de l'Ehpad. Un service de transport avait été proposé pour les personnes ayant du mal à se déplacer. Nous n'oublions pas non plus les mirevalais qui ne peuvent plus quitter leur domicile et qui se sont vu porter une attention en début d'année. ●



ATTENTION AUX ARNAQUES !

Le 21 novembre 2023 « UFC Que Choisir Bassin de Thau » a mis en garde la trentaine de personnes venues s'informer sur les différentes fraudes arnaques au cours d'une conférence proposée par le CCAS.

Les informations ont été données de manière très claire et des réponses ont été apportées aux nombreuses questions posées.

Quelques informations et conseils à retenir :

- **Achats sur les foires** : Pas de délai de rétractation pour ces achats ;
- **Démarcheurs à domicile et par téléphone** : Les numéros utilisés commencent par 01, 02, 03, 04, 05 ou 09. Pensez à demander un devis au démarcheur à domicile et se donner quelques jours de réflexion avant de signer. Notez qu'un délai de 14 jours permet d'annuler l'achat ;
- **Achat par internet** : Surveillez la présence du protocole sécurisé HTTPS (attention toutefois, ce n'est pas garanti à 100 %). Recherchez le vendeur sur un moteur de recherche, si des internautes se plaignent de problèmes sur plusieurs forums, mieux vaut se montrer méfiant ;

Se méfier des promotions trop alléchantes et des sites douteux, et privilégier les sites européens.

- **Arnaques bancaires** : Ne jamais répondre à un courriel ou à un coup de téléphone vous demandant de transmettre vos coordonnées bancaires. La banque, ou toute autre institution de confiance, ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires de cette manière. Un des cas les plus fréquents : vous êtes averti que votre compte a été désactivé à cause d'un problème informatique et que la réactivation ne sera possible qu'en cas d'action de votre part. Ne répondez pas !

Pour vous rassurer, si nécessaire,

contactez votre agence bancaire.

Si vous constatez une utilisation frauduleuse de votre carte bancaire vous devez en premier lieu le signaler à votre banque.

- **Numéros de tel surtaxés** : Des SMS ou les messages vocaux vous demandent de rappeler un autre numéro avec un prétexte flou : ce dernier sera taxé. Ce sont des numéros à 10 chiffres commençant par 081, 082, 08, 09 et certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3. ●

INFOS PRATIQUES

.....

CCAS : 22 boulevard Pasteur

04.67.18.62.90 ou 04.67.53.81.89

Mail : ccas@mireval34.fr

Rappel des permanences : Tous les matins de 10h à 12h du lundi au vendredi ou sur rendez-vous.

Une assistante sociale, une infirmière, une conseillère en économie sociale et familiale dévouée au logement viennent toutes les semaines à Mireval pour vous recevoir. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez une difficulté, même temporaire.

Un programme complet du CCAS paraît chaque mois, vous le trouverez au CCAS, à la mairie, chez les commerçants du centre-ville, ainsi que sur les différents panneaux d'affichage de la ville.



BEACH-TENNIS : UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À MIREVAL

Sollicitée par le Tennis Club Mirevalais, la Ville a soutenu la réalisation d'un terrain de Beach-Tennis.

Le Tennis Club Mirevalais a sollicité la municipalité afin de les soutenir dans la réalisation de leur projet 2023, à savoir la création d'un terrain de Beach-Tennis dans le cadre de leur développement multi-raquettes.

La municipalité a financé le sable et les bénévoles de l'association se sont chargés du reste du projet.

Voici maintenant une nouvelle activité sportive proposée aux Mirevalaises et aux Mirevalais.

À bientôt sur le sable ! ●



FÊTES DE FIN D'ANNÉE : LA FÉERIE ILLUMINE MIREVAL



Pour la première fois à Mireval, la Ville a organisé en collaboration avec le Comité des Fêtes, une merveilleuse soirée de lancement des festivités de fin d'année.

Des centaines de Mirevalaises et Mirevalais, petits et grands ont répondu présents malgré un froid glacial. Une magnifique parade - composée entre autre de membres du comité des fêtes et de l'association Las Flamencas, d'accrobates et même du père Noël - a déambulé dans les rues accompagnée d'une foule compacte illuminant le village d'autant de flambeaux.

Enfin, les chants de la chorale de la Maison-pour-Tous, le marché de Noël et ses nombreux stands, les marrons grillés et le vin chaud des bénévoles du Comité des Fêtes ont contribué à ce temps festif, joyeux et coloré.

Une belle ambiance féérique planait sur la place du village. ●





UNE SECONDE PARTIE DE SAISON

À NE PAS MANQUER !

Cette saison 23/24 est marquée par des propositions hors les murs.

Cette pratique, propose, en plus de rendez-vous dans le centre culturel Léo-Malet, des spectacles de plus petites formes dans des lieux « *non dédiés* ». Elle a l'énorme avantage d'anticiper la perte de mobilité et favoriser le développement d'une approche différente de l'art et des artistes.

Cela a été le cas dans l'église du village avec un concerto du Corse Jérôme Ciosi, ou encore dans le foyer des campagnes avec des récits proposés par la

troupe du Cri Dévot.

A chaque soirée, l'association M'CCLM a su proposer un accueil adapté : repas Corse, ou soupe et vin chaud pour les échanges entre artistes et public.

Cette saison a déjà connu une salle pleine à craquer lors du spectacle déjanté de Luciano Rosso et son *Apocalipsync*, et elle vous prépare encore de nombreuses surprises :

De la danse avec Epsedanse le 9 février et le 5 avril, de l'humour avec *Ma distinction* le 1^{er} mars et *Vu* le 3 mai, de

l'impro le 6 avril, de l'enquête à l'humour noir le 22 mars, et de nombreux autres rendez-vous proposés par le Théâtre Molière de Sète !

De plus, les conférences des samedis du savoir vous proposeront de mieux connaître l'histoire des premiers hommes le samedi 2 mars, et mieux comprendre les abeilles le samedi 4 mai.

Enfin, retrouvez en famille « *Mireval Rues en fête* » et sa quatrième édition dans des lieux inédits et au cœur du village le samedi 25 mai ! ●

PROGRAMMATION CULTURELLE PETITE ENFANCE

En collaboration avec le service enfance jeunesse, le service culture de Mireval et le relais petite enfance de Frontignan, nous avons établi une programmation à destination des enfants gardés par les assistantes maternelles et les enfants accueillis à l'accueil de loisirs de Mireval. En 2023, ils ont bénéficié de 3 spectacles financés par la commune.

Dedans dehors : 7 juin 2023 au CCLM

Ensemble : 11 octobre 2023 au CCLM

Un autre Noël : 13 décembre 2023 au foyer des campagnes

Prochain rendez-vous, le 15 mai prochain avec le spectacle "Plouf".



LA CROIX DE LA CAPELLE ET AUTRES CALVAIRES MIREVALAIS

À la faveur des importants travaux réalisés pour l'amélioration du chemin de Maupas (que bordait jadis le moulin à vent du village, propriété actuelle Pellegrin), certains ont pu s'interroger sur le sens de l'implantation d'un calvaire de pierre à son croisement avec l'avenue Gambetta (appelée autrefois plus couramment « chemin de la gare »).

Par Henri Calhiol



Rappelons tout d'abord qu'un tel monument religieux commémore la Passion du Christ (ensemble d'événements ayant précédé et accompagné la mort de Jésus-Christ).

Constatons également que ce calvaire figure sur le cadastre dit napoléonien de 1819, auprès d'un tènement appelé « *la Capelle* » (la Chapelle) mais qu'il n'y eût jamais d'édifice religieux de ce type dans le secteur, du moins rien n'apparaît à ce sujet dans les archives, alors qu'une église antique a existé au niveau de l'actuel lotissement Le Garrigou, rue de l'Octroi, de l'autre côté du village, laquelle est évoquée dans des documents anciens.

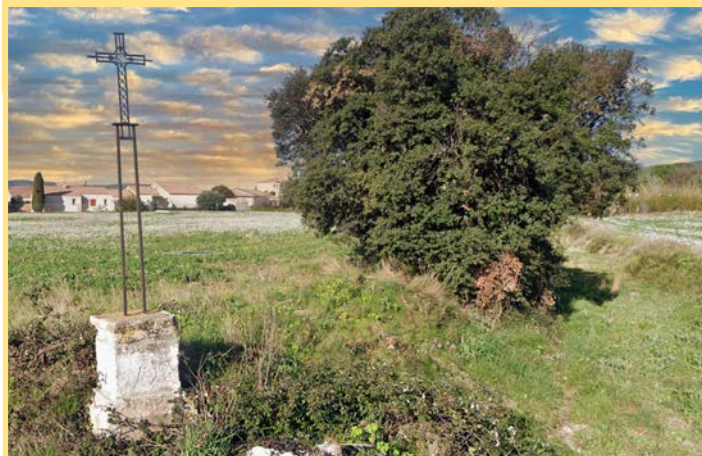
Le tènement de la Capelle était plutôt jadis le nom du propriétaire moral de cette étendue, la Chapelle (Capelle en occitan) Saint Michel, une structure à caractère paroissial qui tirait un profit de cette terre alors labourable, destiné à l'entretien d'une chapelle Saint Michel dans l'ancienne église de Mireval. Ce lieu de culte existait depuis le Moyen Age au bas de la Grand'Rue (où d'imposants vestiges sont encore visibles) et il sera remplacé en 1901 par l'actuel, implanté dans les murs du château médiéval où fut conçu Jacques d'Aragon. La question qui se pose est celle du lien éventuel entre ce calvaire et cette terre appelée « *la Chapelle* », qui n'est nullement établi.

En revanche, on retiendra que d'autres calvaires existent sur la commune, tout aussi anciens et qui étaient alors implantés hors des remparts du village, en pleine nature, quand Mireval était encore Mirevals ou Miravaux voire Miraval, sans ses lotissements actuels qui ont commencé à le transfigurer dans les années mil neuf cent soixante.

Ces croix s'inscrivaient dans le cérémonial d'une fête liturgique antique, remontant à l'an 474, les Rogations, célébration cultuelle demandant à Dieu de protéger les cultures contre les calamités naturelles et les maladies des plantes : curé en tête, la procession des paroissiens visitait le territoire de la communauté avec arrêt à chacune de ces croix pour bénir les terres arables alentour, qui étaient à l'époque majoritairement consacrées à la culture des céréales et aussi à la vigne et aux oliviers. On fleurissait parfois les croix à cette occasion.

La croix du chemin de Recouly située jadis à l'embranchement de la route principale venant de Montpellier (seule « *grande* » route existante alors et se terminant à Frontignan) et du chemin-fossé dit de Fons Orbière, qui passait au lieu-dit actuel « *La Baraque* » et rejoignait au niveau du bois du Molinas le chemin de Cournonterral.

Cet endroit était stratégique au plan routier dans la mesure où les passants (souvent des « *Roumieux* », c'est-à-dire des pèlerins se rendant à Rome) qui ne souhaitaient pas traverser Mireval, empruntaient la « *rocade* » que constituait cette voie appelée dans les cadastres anciens mirevalais « *camin Roumieu* » ;



Mireval compte encore aujourd'hui pas moins de cinq de ces croix de Rogations implantées à l'origine à l'extérieur des murailles du village...



La croix située (aujourd'hui en plein village) au carrefour du bout de la Grand'Rue avec l'avenue du Poilu, tout près des vestiges de l'église Saint Louis, du Moyen-Age.

Elle a été déplacée à cet endroit mais se trouvait jadis au milieu du carrefour, en campagne

La croix positionnée au carrefour de l'avenue de Villeneuve avec le chemin de Recouly. Là était implanté jadis l'octroi qui contrôlait la circulation du sel extrait des salins dont celui de Mireval (où existait un grenier à sel). Elle était jadis en pierre comme les autres mais ne résista pas à des travaux d'aménagement routiers au XIX^e siècle.

On la remplaça alors par une modeste croix en fer greffée sur la grille de clôture de l'ancienne maison Artignan (en face de la villa Aliaga dont l'épouse était propriétaire de la maison à la croix) et où on peut la voir encore aujourd'hui ;



La croix présente sur le chemin de Fabrégues (au-delà de l'esplanade Simone Veil) et qui se situe tout près du carrefour entre ce chemin et le fameux « *camín Roumieu* » et qui existe encore ;



On n'oubliera pas l'imposant calvaire qui se trouve au carrefour, en plein village, entre l'avenue Paul Doumer et l'avenue de Verdun, érigé en 1879 à la faveur d'une mission.

On ne manquera pas enfin, s'agissant de croix, de rappeler que celle qui orne le clocher de l'église actuelle du village est celle qui dominait, à la fin de son existence, l'église du Moyen Age dont le clocher reconstruit en 1896 était implanté au bas du boulevard Pasteur.

Tous ces témoins plus ou moins modestes du passé forment ce qu'on appelle le « petit patrimoine », le patrimoine étant ce que nos pères nous ont légué et que nous avons le devoir de transmettre à notre tour aux générations suivantes.



La croix implantée au bord du chemin de Courmonterral (couramment appelé « chemin du Molinas ») : celle-ci, non placée à un carrefour, serait étrangère à la célébration des Rogations.

La tradition orale rapporte qu'elle aurait été érigée là, sur le tènement Sainte-Eulalie, à proximité des ruines de l'église du Mireval primitif, achetées par un particulier après confiscation à la Révolution.

La mauvaise conscience de l'acheteur ayant détruit ce qui restait de vestiges religieux (avec cimetière) l'aurait conduit à se racheter prudemment en construisant cette croix : ce n'est pas impossible, cela s'est vu ailleurs.

ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCES

Alba Mahiques ; Ella Markiewicz ; Maylon Gines ;
Eva Ramon-Langlais ; Amaya Bordes-Renard ;
Ibrahim Hamida ; Léo-Paul Pelhte ; Léna
Buisson ; Louisia Theysset ; Lola Boutinaud.

MARIAGES

Loïc Stori et Audrey Aznar ; Gaël Llopez et Caty
Moreiras ; Jérémy Dasi et Léa Porlan ; Aurélien
Mallet et Sophie Feintrenie ; Christophe Chaballier
et Céline Olard

DÉCÈS

Elisa Péron (divorcée Wallet) ; Etienne
Martinez ; Paulette Bonhomme (veuve
Gériatzi) ; Aurélie Uhlmann ; Chantal
Bringues ; Claude Domenech ; Bernard
Ridao ; Ana Primo (veuve Daunis Camps) ;
Emile Paulhac ; Claude Rouanet ; Gisèle
Landès ; Josette Polge (veuve Rogati) ; Gilette
Aparis (veuve Mazzia) ; Laura Marques Pires
(épouse Pereira Martins) ; Marie Rodrigues
(épouse Salcedas) ; Sandrine Patrie ; André
Ripoll ; Jeannine Marty (veuve Decor) ; Maryse
Chollet (veuve Besand) ; Claude Berjonneau ;
Jean Bonet ; Simonne Fabre ; Paulette Castan
(veuve Jeantôt) ; Joseph Genna ; Maurice
Pasero ; Monique Falandrin (veuve Bricout) ;
Denise Bergeron (veuve Coulet) ; Angiolina
Berardi (veuve Beaurain) ; Fabienne Boulouys
(veuve Quillay) ; Marie Navarro (veuve
Rinaldi) ; Stany Louis ; Régis Allirand ; Armand
Lagarde ; Jean Le Hen ; Carmel Azzopardi
(époux Navarro) ; Aliette Lautier (veuve
Figuères) ; Aline Raffin (veuve Croix) ; Jeanne
Aparici (veuve Martinez) ; Jacqueline Audouin
(épouse Fahrner) ; Georges Charot ; Henri
Fabre ; Georgette Aegerter (veuve Reymond) ;
Lucienne Marques (épouse Sudres) ; Robert
Membribe ; Jocelyne Giner (veuve Massa) ;
René Sicard ; Monique Chamayou (veuve
Buonomo) ; Paulette Greffe (veuve Sonetti) ;
Gisèle Lyonnet Borja ; Jacqueline Riffet
(veuve Chauprade) ; Odette Martinez (veuve
Vaneenoo) ; Aliette Gapany (veuve Bonichot) ;
Jean-Paul Bonniol ; Émilienne Boidin (épouse
Taillandier) ; Sylvain Sire



PURA-VIDA :

DÉVELOPPER LE POTENTIEL DE CHACUN

Voilà bientôt 9 ans que l'association Pura-Vida dispense des cours hebdomadaires de Kundalini Yoga sur la commune de Mireval les mardis à 19h00, sur Vic-la-Gardiole les mercredis à 17h00, ainsi qu'à Montpellier Près d'Arènes les lundis à 19h00. Un cours de Yoga en ligne, en replay, est également disponible chaque semaine.

Ayant à cœur de continuer à fédérer et diversifier les espaces de bien-être et de connexion à soi, l'association propose, en plus des cours de Yoga, des matinées, des journées et des week-ends, mettant à disposition différents outils visant à développer le potentiel et l'énergie de chacun.

Sachez que vous pouvez intégrer les cours et autres événements tout au long de l'année et qu'aucun niveau n'est requis. Une séance de découverte vous est offerte afin de

pouvoir essayer cette pratique en toute liberté.

Une journée Tantra-Kundalini Yoga sera proposée à Mireval le dimanche 11 Février 2024, les détails seront bientôt disponibles sur le site internet de l'association.

Le prochain stage de Yoga aura lieu du 30 Mars 2024 au 1^{er} Avril 2024 à Villedieu (84). Ce stage se déroulera en résidentiel et pension complète et est ouvert à tous ! La thématique étant de libérer et d'éveiller l'énergie créatrice en soi. Les inscriptions sont ouvertes !

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.yoga-kundalini-montpellier.com

Ou sur la page Facebook de l'association : Pura-Vida tantra yoga

Si vous avez des questions ou besoin d'informations n'hésitez pas à contacter Lizlote Papoz par tel : 07.62.72.46.58 ou par mail : asso.puravida@gmail.com. ●

L'ENJEU 34 :

COURS ET STAGES DE THÉÂTRE

Des Stages de théâtre d'initiation et approfondissement du Jeu théâtral mis en place au Foyer des Campagnes de Mireval.

Ouverts à tous, débutants curieux, amateurs éclairés voire professionnels en quête d'approfondissement ces stages thématiques invitent à éprouver le plaisir du jeu, offrent un cheminement que chacun adapte à ses besoins et possibilités. Prendre le temps de chercher, d'explorer, de s'aventurer dans des terrains nouveaux pour gagner en liberté dans un cadre de travail serein. Ces stages sont animés

par Annie Blasco et Pascal Verrax, comédiens, metteurs en scène et professeurs de théâtre depuis plus de 25 ans, formés par de nombreux intervenants de l'école Lecoq, l'école du jeu, du cours Florent ou du Samovar (clown). Leur technique privilégie un travail corporel et sensible dans une approche ludique.

SAMEDI 2 MARS : 10H > 16H

Du rire aux larmes : Jouer la gamme des émotions

Explorer rythmes respiratoires, at-

titudes posturales, dynamiques du mouvement et exploration vocale pour exprimer et moduler les émotions de base - la colère, la peur, la tristesse, la joie, le dégoût, la surprise - et d'autres encore plus subtiles.

SAMEDI 6 AVRIL : 10H > 16H

LES DIALOGUES CORPS/TEXTES : Accords corporels et textuels

Comment les textes courts et variés qui vous seront proposés peuvent dialoguer avec les mouvements du corps, le geste, la respiration, ... Prendre conscience de ces partitions corporelles. Partir du mouvement, partir du texte pour nourrir l'interprétation.

Participation : 40€/stage

Renseignements et inscriptions : atelierpanis@hotmail.fr ou 06 12 01 69 42.



LA COMPAGNIE OMBRES COULEURS 34

SUR LA SCÈNE DU CENTRE CULTUREL

La compagnie Ombres Couleurs 34 jouera "Les toqués" le jeudi 1 février à 20 h 30 au centre culturel Léo Malet.

Cette pièce, tout public, met en scène 6 personnages qui souffrent de TOC, qui

sont des Troubles obsessionnels compulsifs. Ils se rencontrent dans une salle d'attente et partagent leur quotidien avec humour et humanité.

C'est une pièce drôle mais qui ne man-

quera pas d'émouvoir chaque spectateur. L'entrée sera libre et sortie au chapeau, nous espérons vous y retrouver nombreux pour parler ensemble de la pièce et partager le verre de l'amitié après la représentation.

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

LA GOUTTE D'O S'ACTIVE EN TUNISIE

L' Association la Goutte d'O mène une action de coopération, un vrai défi d'adaptation au changement climatique pour l'île de Djerba (Tunisie) : la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) à Ajim.

La rareté des ressources en eau en Tunisie et plus particulièrement sur l'île de Djerba, conduit à reconsidérer en permanence un objectif global de sécurisation, d'économie et de renforcement des ressources en eau, pour une gestion plus efficiente. Les enjeux de desserte des populations et de promotion du tourisme, ont quant à eux, su trouver échos avec d'importants travaux de transferts et de dessalement des eaux. Néanmoins sur Djerba, d'autres exigences à satisfaire sont aussi un impératif pour un développement harmonieux et équilibré de l'île et de sa population.

Cet objectif d'équité trouve particulièrement son cas d'application pour la partie du territoire de l'île hors des zones touristiques majeures, qui depuis toujours doivent se satisfaire à partir d'activités traditionnelles de pêche et d'agriculture.

La commune d'Ajim (25.000 hab.) est représentative de cette configuration

historique.

Dans le développement d'AJIM, si l'activité pêche est tributaire de la ressource piscicole et de la résorption des pollutions, l'activité agriculture est quant à elle contrainte par la ressource en eau.

Le capital eau pour les besoins de l'agriculture, reste confiné pour les exploitants aux maigres apports des nappes phréatiques et des eaux de ruissellement, ce qui pose un déficit majeur pour l'agriculture.

Dans un tel contexte, l'Association « La Goutte d'Ô » appuie la stratégie de la municipalité d'Ajim pour développer le secteur agricole et en faire un levier pour insuffler une nouvelle dynamique au développement économique de la région.

Une étude de faisabilité pilotée par l'Association, est actuellement menée au travers d'une action de Coopération Décentralisée entre la Municipalité de Ajim et le Syndicat Mixte Garrigues Campagne, qui bénéficie pour ce projet franco-tunisien, de partenariats financiers avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de Montpellier Méditerranée Métropole, ainsi que du soutien de la Municipalité de Mireval.



**Projet international
« Franco - Tunisien »**

Réutilisation des Eaux Usées Traitées à AJIM un défi pour l'île de DJERBA - Tunisie -

**MEDENINE
« Djerba la douce »
2022 - 2023**

Localement le projet sera porteur d'un développement économique et social apporté par l'irrigation et le projet d'Ajim engendrera également pour les citoyens de la commune, agriculteurs en particulier, un bénéfice social et sociétal notable.

Ainsi, en raison de sa rareté, l'eau constitue un enjeu fondamental actuel et futur de la Tunisie, l'un des pays de la Méditerranée les moins pourvus en ressources hydrauliques, notamment par son facteur limitant pour le développement de l'agriculture. Pour cette raison, l'amélioration de son efficience est nécessaire par la recherche des stratégies de l'irrigation déficitaire.

Le projet engagé doit permettre d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs, en promouvant un autre type



d'agriculture et pour cela en exploitant de nouvelles ressources en eau non-conventionnelles, telles celles issues de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées.

Cette initiative durable, qui vise à trouver des solutions techniques innovantes pour accroître la gestion efficace de l'eau, se veut d'être une mesure d'adaptation locale efficace, en réponse aux enjeux du Développement Durable, notamment par les impacts positifs concomitants apportés par le projet :

- Sobriété en eau - Réduction des pollutions à la source.
- Développement des systèmes agricoles durables.

Développer une filière complémentaire d'eau non-conventionnelle, à partir de la réutilisation des eaux usées traitées, permettra d'obtenir aussi un certain nombre de bénéfices pour l'adaptation aux effets du Changement Climatique :



préserver les ressources en eau et assurer un cadre de vie sain, une agriculture et des écosystèmes résilients.

Dans cet objectif l'Association « La Goutte d'Ô » s'emploie à ce que les résultats du projet « REUSE à Ajim, un défi pour l'île de Djerba - Tunisie - » correspondent pleinement aux attentes pratiques et que le réalisme des solutions soit conforme aux besoins et intérêts locaux. ●

LAS FLAMENCAS : UNE FIN D'ANNÉE INTENSE

Notre association a été mise à l'honneur plusieurs fois cette année.

Tout d'abord, le 16 septembre 2023, lors du premier concours de danse Rumba Flamenca, dans le cadre de la 3^e édition du Festival "À la Rencontre Nomades" d'Agde.

Nos danseuses ont remporté:

- Le 2^e prix dans la catégorie enfant
- Le 2^e prix dans la catégorie adulte débutante intermédiaire.

Nous participerons de nouveau à ce concours en 2024.

Nous félicitons toutes nos danseuses qui ont participé et représenté brillamment notre association et la ville de Mireval !

Au mois de novembre 2023, au domaine départemental de Pierre-Vives à Montpellier, en présence de M^{me} Monique Agugliardo, Présidente du comité départemental de l'Hérault FFMJSEA,



de M^{me} Laurence Colas Cheffe du service départemental de la direction des services de l'éducation nationale, M^{me} Muriel Rosales, la Présidente de notre association a été mise à l'honneur.

Après le résumé de son parcours associatif, c'est avec une vive émotion qu'elle a reçu des mains de M^{me} Elisa Basso, Sous préfète de l'Hérault, la médaille échelon bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Enfin, le 2 décembre 2023, nous avons eu le plaisir de défiler avec notre char et de danser lors de la grande parade de Noël organisée par la Ville de Mireval et le Comité des fêtes. ●



LE RANDO ACTION CYCLISTE SUR TOUS LES FRONTS

Synonyme de sports de plein air et de nature, le club fête son 24^{ème} anniversaire.

Toujours aussi dynamique, il décline quelques-unes des pratiques représentatives du cyclisme.

Le VTT c'est notre ADN d'origine ! Mais nous pratiquons aussi la Route et le Gravel tant en musculaire qu'en assistance électrique.

Affiliés à la FFCT notre philosophie est structurée sur quatre axes :

- La formation des jeunes avec notre école de cyclisme encadrée de formateurs diplômés et bénévoles
- La convivialité et le sens de l'accueil
- Le sport nature et de loisir qui permet toutefois plusieurs niveaux de pratique.
- La volonté de maintenir un faible coût d'adhésion - licence comprise

Essentiellement pratiqué dans la Gardiole ou les alentours, nous nous retrouvons autour d'événements nationaux ou lors de l'organisation de « séjours clubs ».

Mensuellement nous vous convions aux « balades du RAC » qui ont pour objectif de partager et faire connaître notre pratique en



respectant le niveau de nos invités.

Le 21 Avril La 21^{ème} Mirevalaise rassemblera les très nombreux cyclistes qui viendront découvrir les parcours que

nous leurs préparons.

Rejoignez le Mouvement !

Tous les renseignements au 0645420635 ou facebook « RAC MIREVAL » ●

MATERN'AILES : L'ASSO DES PARENTS



L'association Matern'ailes composée de parents d'élèves volontaires a organisé le 15 décembre dernier son marché de Noël annuel.

Nombreux exposants, crêpes, barbe à papa, mais aussi maquillage et lecture de contes ont réjoui petits et grands. A 18h, le père Noël est venu partager un moment avec les élèves et a permis de prendre quelques photos.

L'association mène tout au long de l'année des actions visant à récolter des fonds pour les activités scolaires des enfants de l'école primaire et maternelle.

C'est toujours avec passion que les bénévoles s'activent pour voir les enfants s'épanouir et s'enrichir dans leur environnement scolaire. C'est sans compter sur le soutien de la mairie et du corps enseignant que tout cela est rendu possible. Notre prochain rendez-vous ? Nous vous attendons nombreux pour le loto du 4 février au foyer des campagnes. ●

VOS PROCHAINS

RENDEZ-VOUS À MIREVAL !

FÉVRIER

Dimanche 4

- Trail de Mireval
- Loto (Matern'Ailes)

Vendredi 9

- Danse : Epsedanse

Dimanche 11

- Thé dansant

Dimanche 18

- Loto (Comité des fêtes)

Dimanche 25

- Loto (AS Mirevalaise)

Lundi 26

- Don du Sang

MARS

Vendredi 1^{er}

- Théâtre : Ma Distinction

Samedi 2

- Les samedis du savoir : "Les premiers Hommes de la région Occitanie"

Dimanche 3

- Fête des Grands-Mères : distribution de fleurs
- Loto (Association paroissiale)

Dimanche 10

- Thé dansant

Samedi 16

- Théâtre d'objets : Ma mère c'est pas un ange (mais j'ai pas trouvé mieux)
- Soirée Italienne (Comité des fêtes)

Dimanche 17

- Théâtre d'objets : Ma mère c'est pas un ange (mais j'ai pas trouvé mieux)

Vendredi 22

- Théâtre : Le ticket

Dimanche 24

- La grande dictée

AVRIL

Lundi 1^{er}

- Chasse aux œufs de Pâques

Vendredi 5

- Danse : Epsedanse

Samedi 6

- Théâtre : "LA" pèce improvisée

Dimanche 14

- Concours fédéral de pétanque

Dimanche 21

- La Mirevalaise - Course VTT

Samedi 27

- Théâtre : Et si je

n'avais jamais rencontré Jacques Higelin

Dimanche 28

- Vide-Grenier (Matern'ailes)
- Thé dansant

MAI

Samedi 4

- Les samedis du savoir : "Au pays de l'abeille noire"

Samedi 4 & Dimanche 5

- Journées artisanales

Lundi 13

- Don du Sang

Dimanche 19

- Concours fédéral de pétanque

Mercredi 22

- Danse : Tropique du Képone

Vendredi 24

- Kermesse des écoles

Samedi 25

- Mireval rues en fête !

Samedi 25 & Dimanche 26

- Le Fougasset

Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin

- Fête locale

• Saison culturelle • Sport • Lotos • Animations • Solidarité • Festivités

